

CONCERT À GUÉNANGE



Sligo en concert pour la St-Patrick

Pour fêter la Saint-Patrick, la ville de Guénange organise un concert avec le groupe Sligo à la salle Voltaire, ce samedi 14 mars à 20 h 30. Pendant deux heures, les spectateurs vont voyager dans un univers musical sur le chemin de l'Irlande de circonstance. Tous les Patrick seront particulièrement les bienvenus puisqu'ils se verront offrir une bière gratuite. Venez nombreux, l'entrée est libre.

Photo DR

EXPOSITION À RURANGE

Lumière sur les chouettes



Photo RL

La bibliothèque municipale accueille en ce moment l'exposition Plumes de nuit, réalisée par la LPO (Ligue protectrice des oiseaux), sur les chouettes et les hiboux de la région. Vous pourrez y découvrir tous ces oiseaux nocturnes et même diurnes, avec leurs photos et toutes les particularités liées à ceux-ci. Cela pourra vous préparer à les découvrir sur le terrain, lors de la Nuit de la chouette du samedi 21 mars prochain, qui clôturera cette animation. L'exposition est ouverte aux horaires habituels de la bibliothèque. Entrée libre. Renseignements sur le site : <http://bibliotheque-rurange.e.monsite.com> ou via le site www.rurange-montrequienne.com

DERNIER WEEK-END À BUDING



Photo RL

Une passion pas cliché

Entrée gratuite au moulin de Buding pour ce troisième et dernier week-end dédié à la photo. Samedi 14 et dimanche 15, de 14 h à 19 h, ce sont neuf photographes amateurs ou professionnels du collectif "Passion Photo" (de concert avec la CCAM) qui seront présents devant leurs œuvres et les thèmes sont les plus variés, en couleurs ou noir et blanc pour répondre aux questions des visiteurs. Ce devrait être un troisième succès pour émus de Cartier-Bresson, d'autant plus qu'avant ou après l'exposition, on pourra profiter de la visite du moulin et du parc par un temps printanier.

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecin
Guénange : téléphoner au cabinet du médecin traitant.

Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.

Gendarmeries
Guénange : 2 impasse Jacqueline Auriol (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

Police
Manom : tél. 03 82 53 39 80.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

GUÉNANGE

Nouvelle formation au collège

Depuis 2007, le lycée Cressot accueillait une formation d'assistants maternels, à l'initiative du conseil général, dispensée par le Greta Lorraine Nord. Suite à la fermeture de cet établissement en juillet dernier, le collège a accepté d'accueillir cette formation dès septembre 2014. De nouveaux équipements viennent de lui être consacrés.

L'objectif de cette formation proposée au collège est de professionnaliser les pratiques des assistants maternels. Attention à ne pas confondre le métier d'assistant maternel agréé et celui d'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Dans le premier cas, la personne accueillera les enfants à son propre domicile, et occupera la fonction de nourrice dans le jargon familial. Dans le second cas, le salarié travaillera dans une école maternelle.

La principale du collège Mme Pinna a accepté d'accueillir cette formation dès la rentrée de septembre 2014, assurant ainsi la continuité suite à la fermeture du lycée professionnel Joseph-Cressot.

Pour pouvoir accéder à cette formation pour adultes, il faut au préalable obtenir l'agrément délivré par le conseil général. Pour cela, il faut préparer un dossier. Ensuite, il y aura un entretien, suivi d'une visite au domicile du postulant pour vérifier que l'habitation répond à des critères spécifiques (hygiène, sécurité...).

127 heures

La durée totale est de 127 heures, et se déroule sous la forme de trois modules. Le premier, d'une durée de 67



De gauche à droite, M. Royer, président de la Fédération des Particuliers-Employeurs d'Alsace-Lorraine, Mme Pinna, principale du collège, Mme Beck, présidente du Greta Lorraine Nord, M. La Vaullée, conseiller général de la Moselle, et Mme Martin, chef du service UTPMI de Creutzwald représentant Patrick Weiten, président du conseil général, ont pu visiter des équipements neufs et de grande qualité, adaptés à la formation.

Photo RL

heures, doit être suivi obligatoirement avant l'accueil du premier enfant. Les thèmes suivants sont abordés : apprentissage des soins de l'hygiène et du confort de l'enfant, installation et sécurisation des espaces de vie, et établissement des relations professionnelles avec l'employeur.

Les deux autres modules, de 30 heures chacun, se dérou-

lent alors que les assistants maternels ont débuté leur activité professionnelle. On y apprend respectivement comment contribuer au développement psychomoteur et à la socialisation de l'enfant, et la manière de conforter les pratiques et les relations professionnelles.

Une équipe de quinze formateurs dispense les cours de cette formation, chacun ayant

des profils différents mais complémentaires, permettant ainsi une approche pédagogique complète.

Tout au long de cette formation, les stagiaires sont évalués et soumis à des contrôles qui permettent de valider l'Unité Professionnelle I du CAP Petite Enfance (prise en charge de l'enfant à domicile). Les diplômés pourront dans les cinq ans qui suivent

l'obtention de l'UP1, passer le CAP Petite Enfance dans son intégralité avec l'UP2 concernant l'accompagnement éducatif de l'enfant, et l'UP3 qui enseigne les techniques de services à l'usager.

Environ 1 200 personnes par an suivent cette formation sur les territoires de Metz et Moselle Nord. Le public formé restant très majoritairement féminin.

EN CAMPAGNE

Élections départementales

Réunions publiques aujourd'hui

Aboncourt : à 18 h, Pierre Zenner (UDI) et Isabelle Rauch (UDI) seront en mairie.

Hombourg-Budange : à 18 h, Jean-Pierre La Vaullée (PS) et Marie-Hélène Lenard (SE) seront présents salle des fêtes.

Metzervisse : à 18 h, Jean-Pierre La Vaullée (PS) et Marie-Hélène Lenard (SE) seront en mairie.

Bettelainville : à 19 h, Pierre Zenner (UDI) et Isabelle Rauch (UDI) seront en mairie.

Luttange : à 20 h, Pierre Zenner (UDI) et Isabelle Rauch (UDI) seront en mairie.

Metzervisse : à 20 h, Jean-Pierre La Vaullée (PS) et Marie-Hélène Lenard (SE) seront présents en mairie.

HOMBOURG-BUDANGE

Le New Kastel vous attend



Ca y est, le comité est casé. Photo RL

Quand, il y a vingt ans, Josiane et Charles Kremer ont ouvert L'Auberge du Roi Arthur à Hombourg-Budange, de suite ils ont créé un club d'épargnants... « qui a fait le bonheur de très nombreux clients de tout le secteur, heureux de se retrouver au bar ou autour d'une bonne table, qui a permis aussi de sortir en excursion... Quelle belle époque, quelle convivialité ! » se souvient Josiane. Aussi, maintenant qu'elle seconde son fils Jean-Charles au café-restaurant Le Kastel (castel en clin d'œil au château d'Hombourg-Budange, et le K pour Kremer), l'ancien café du Commerce de la famille Schiel, l'idée de relancer un club est devenue réalité. Bienvenue et longue vie au "New Kastel" qui compte déjà vingt adhérents et en attend

beaucoup d'autres. « Le club fonctionne sans amendes, avec un droit d'inscription de 5 €. Les adhérents déposent la somme qu'ils veulent, quand ils veulent, la distribution s'effectuant en fin d'année à l'occasion d'un bon petit repas. Il y a une levée tous les jeudis, à 18 h » ajoute Jean-Charles.

Après les démarches administratives, l'installation de caiseurs par le Crédit mutuel via Jean-René Kleine, administrateur à la caisse de Kédange, un comité a été mis en place. Il comprend : Josiane Kremer, présidente ; Denis Folny, vice-président ; Jean-Charles Kremer, secrétaire ; Fabienne Hosann, trésorière ; Sandra Moreira, Jonathan Vannière et Jean-René Kleine, assesseurs. Levée tous les jeudis, à 18 h.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Soirée carnavalesque du Couple Princier

La section carnavalesque des Bigophones de Metz-Rurange organise sa grande soirée carnavalesque avec repas, le samedi 11 avril à 20 h 30, dans la salle polyvalente de Rurange-lès-Thionville. L'animation sera, une nouvelle fois, confiée à l'orchestre Nicky Michel, qui participe depuis de longues années à l'ambiance des bals rurangeois. Cette soirée, où le couple princier du Carnaval de Rurange, Benjamin 2^e et Aloysia 1^{re} sera à l'honneur, accueillera également de très nombreuses sociétés et clubs de carnaval de la Lorraine, d'Alsace et d'Allemagne. Même si les dégagements ne sont pas obligatoires, ils sont fortement conseillés afin de créer une meilleure ambiance de carnaval.

Le prix de cette soirée est de 18 € et comprend, l'entrée, le repas, dessert et café. Pour les personnes qui ne prennent pas de repas et préfèrent consommer des frites et casse-croûte, l'entrée est fixée à 5 €.

Si vous désirez participer, ou avoir des renseignements, téléphoner à Jean-Luc Massaro au 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89.

Il est obligatoire de réserver. Date limite le 7 avril.

DISTROFF

Le conseil consultatif installé

C'était une des valeurs que le candidat Salvatore La Rocca voulait faire passer durant la campagne : « Faire participer les citoyens ». Cela s'est concrétisé par la mise en place d'un conseil consultatif.

L'appel à candidatures avait été un succès, avec plus de postulants que de places disponibles. Au final, il avait été décidé de les retenir tous, sept femmes et seize hommes, et ils étaient présents dans la salle du conseil pour l'installation officielle de « cette entité destinée à enrichir la réflexion des élus. C'est une vraie aspiration de la majorité du conseil municipal, a ajouté le maire, avec la volonté de favoriser le « vivre ensemble » et échanger sur les sujets importants du village. Vous êtes appelés à devenir auteurs et acteurs de la vie de la cité. »

Un tour de table a permis aux nouveaux conseillers, venant d'horizons et de professions très diverses, de se présenter. Pour nombre d'entre eux, qui ne se sont jamais investis dans une action communale, « c'est l'idée même de ce conseil qui a séduit. »

Le conseil consultatif, qui comprend vingt-trois citoyens, six de 25-39 ans, si de 40-54 ans et onze plus de 55 ans, compte également des conseillers municipaux en son sein. Il se veut avant tout un espace de concentration et de réflexion. Quelques grands thèmes en avaient été annoncés dans la lettre aux habitants : le devenir des bâtiments communaux, le développement économique du territoire, développer les propres richesses de la commune, la politique locale de



Une installation déjà riche d'enseignements et de pistes de travail pour le conseil consultatif. Photo RL

la jeunesse, développer l'écologie, les services à développer pour les citoyens, le village futur à offrir aux enfants... D'autres idées ont été émises, comme la sécurité de circulation au cœur du village, la solidarité intergénérationnelle.

Le fait d'être plus nombreux permettra de travailler éventuellement en commissions, mais le fonctionnement sera souple : « Vous voyez la place publique d'une façon différente de la nôtre, a conclu le maire, et c'est cela qui nous intéresse ! »

La composition du conseil consultatif

Les 25-39 ans : Sophie Pavan, Michel Nastasi, Cyril Vilmint, Loïc Fournier, Daniel Da Silva, Alexis Fischer.

Les 40-54 ans : Nadine Maire, Sylvie Hary, Bernard Hombourger, Thierry Klein, René D'Aversi, Roland Paul.

Les plus de 55 ans : Odile Cha-

roy, Emilienne Matt, Françoise Menegalli, Martine Renault, Jean-Marie Christen, Charles Courrier, Jacques Fichet, Joël Declair, Michel Geistel, Christian Gérard, Bernard Portmann.

Les élus : Salvatore La Rocca, Meggane Zanchin, Julie Poitou, Emmanuelle Sedki, Nicole Christen.

Pourquoi ils sont venus : « Apporter un petit plus constructif. (Charles Courrier) » ; « J'aime le côté participatif. » (Michel Geistel) ; « J'ai quelques idées que je voudrais partager. » (Bernard Hombourger) ; « Participer et partager. » (René D'Aversi) ; « L'envie de m'investir après mon installation au village. » (Loïc Fournier) ; « Prendre contact avec mes concitoyens, travailler sur la sécurité de circulation. » (Christian Gérard) ; « Construire des choses ensemble. » (Jean-Marie Christen) ; « Se remettre dans le village. » (Françoise Menegalli).

À NOTER

Echange de manteaux

Distroff : lors du repas paroissial du 8 mars, l'un des convives est malencontreusement reparti avec le manteau d'une autre personne, qui aimerait bien récupérer son bien.

Contactez Agnès Schreiner au 03 82 56 85 78 ou 06 70 87 04 20.

Joie de vivre

Distroff : les membres de l'association Joie de vivre se retrouveront mardi 17 mars, à partir de 14 h, au centre culturel pour une réunion agrémentée de jeux et d'un goûter.

KLANG

Café-klatsch

L'association Vivre en fête de Klang organise un café-klatsch, mercredi 18 mars, à partir de 14 h, au centre socioculturel jouxtant la mairie. Toutes les personnes de Metz et des villages voisins seront les bienvenues.

METZERVISSE

Club de l'amitié

Les membres du Club de l'amitié se retrouveront mardi 17 mars à 14 h, au centre culturel pour une réunion agrémentée d'un goûter. Ce sera également l'occasion de fêter les anniversaires du mois de mars.

Déjeuners seniors

Devant le succès et la satisfaction des participants, à leur demande, la municipalité de Metzervisse organise désormais un repas senior supplémentaire, le vendredi midi. Les déjeuners seniors ont donc lieu les mardis et vendredis à 12 h, dans la petite salle du centre culturel.

Les menus du mois de mars sont disponibles sur le site internet de la commune ou en mairie.

Le repas est composé d'une entrée, un plat principal, fromage et dessert. Le tarif est de 7 € (eau et café compris). Du vin sera également proposé moyennant un surcoût.

Les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie. Attention, exceptionnellement, le repas du mardi 24 mars est avancé au lundi 23 mars (dernier délai d'inscription le jeudi 19 mars à 18 h).

Les inscriptions peuvent être effectuées au mois, à la semaine ou à la journée pour le mardi et le vendredi. La date limite pour s'inscrire est le lundi matin 9 h 30 pour toute la semaine. S'il y a un empêchement, prévenir la mairie le mardi matin 8 h 30 dernier délai (pour le repas du mardi) ou le jeudi 18 h (pour le repas du vendredi).

Un service de transport est également possible (à préciser lors de l'inscription).

SERVICES

Permanences

Bertrange : point jeunes, en mairie, de 14 h à 17h30.
Bertrange : Aupap, de 9h30 à 10h30, salle du conseil de la mairie.
Guénange : Clic Moselle de Thionville-Yutz, 1, avenue Gabriel-Lipmann à Yutz, permanence téléphonique de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30. Possibilité également de rendez-vous uniquement sur appel au préalable au 03 87 37 95 66.
Rurange-lès-Thionville : point jeunes en mairie, de 16h à 18h.